

Les cinq vies de Gilberte de Courgenay et son lieu de mémoire

Autor(en): **Sieber-Lehmann, Claudius**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **104 (2001)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-550150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les cinq vies de Gilberte de Courgenay et son lieu de mémoire

Claudius Sieber-Lehmann

En préparant cet exposé, j'ai fait une expérience inattendue: quatre-vingt-trois ans après la fin de la Première Guerre mondiale, certains de mes interlocuteurs réagissent encore au nom de «Gilberte de Courgenay». Ils commencent à entonner la fameuse mélodie, bien sûr seulement le refrain. C'est tout, mais c'est quand même étonnant: un prénom associé à un village et une chanson sont encore présents dans la mémoire collective.

Or, les historiennes et les historiens savent depuis fort longtemps qu'un personnage qui entre dans la mémoire collective jouit d'une identité plurielle et changeante à travers le temps. Ce personnage peut même être tout à fait fictif et pourtant il semble avoir plusieurs vies différentes. Guillaume Tell en est un bon exemple. C'est dans cette perspective que je voudrais évoquer les multiples vies de Gilberte de Courgenay.

La première vie est celle d'une jeune fille qui vit de très près les terribles événements de la Grande Guerre, dont le souvenir sera effacé par la Seconde Guerre mondiale qui fut encore plus affreuse. Nous oublions souvent aujourd'hui que la Grande Guerre a détruit pour toujours la culture de la bourgeoisie européenne du XIX^e siècle et qu'elle a favorisé l'avènement du fascisme et du nazisme. Les effroyables années 1914-1918 ont sans doute marqué Gilberte Montavon qui, au commencement de la guerre, avait seulement 18 ans. En plus, il faut se rappeler que la frontière nord du canton du Jura actuel touchait à l'époque les deux pays belligérants: la France d'une part, l'Alsace occupée par l'Empire germanique d'autre part. C'est pour cela que Delle et aussi Courgenay représentaient, avant 1914, des points importants du réseau ferroviaire en Europe et, par conséquent, des endroits stratégiques et donc périlleux pendant la Grande Guerre.

A ce danger extérieur s'ajoutait la crise intérieure de la Suisse pendant la guerre 1914-1918. La Suisse alémanique s'orientait à ce moment-là vers l'Empire germanique, un Etat jeune et dynamique qui fascinait ses contemporains, entre autres les dirigeants de l'armée suisse. Cette admiration ne se limitait pas à l'état-major de l'armée. Pour donner un exemple: les garçons qui servaient dans les restaurants zurichois parlaient le bon allemand et non pas le dialecte, une situation linguistique qui, aujourd'hui, plairait aux Suisses romands qui apprennent à

l'école le bon allemand et sont confrontés par la suite aux curieux dialectes de la Suisse alémanique...

La Suisse romande, par contre, n'éprouvait aucune attirance pour l'Empire. Elle prenait plutôt comme modèle la Troisième République, donc la France. Au début de la mobilisation générale et surtout après que le Conseil fédéral eut nommé Ulrich Wille comme général, l'antagonisme entre la Suisse pro-germanique et la Suisse pro-française fit presque éclater la solidarité nationale. Ce danger put être évité pour deux raisons. Premièrement, grâce au fameux discours de Carl Spitteler prononcé le 14 décembre 1914 devant la Nouvelle Société Helvétique. Ce texte, qui est encore aujourd'hui très actuel, rappelle à la Suisse alémanique le devoir de rester neutre, l'obligation de respecter les Confédérés romands et les dangers d'un nationalisme chauvin. Ce discours eut un grand retentissement, surtout en Suisse alémanique, et Carl Spitteler perdit d'un coup son public en Allemagne. Cependant, malgré l'appel de Spitteler, l'atmosphère restait tendue entre les deux parties de la Suisse. L'autre raison qui amena une réconciliation entre les deux Suisses fut tout simplement le choc de la mobilisation et ses suites économiques pour la majorité de la population des deux côtés de la Sarine. Avant la Grande Guerre, l'Etat fédéral ne se mêlait guère de l'économie et il ne cherchait pas à régler la vie sociale en imposant une justice communautaire. La Première Guerre mondiale changea tout.

La mobilisation générale ruina des milliers de familles, surtout les petits paysans et les salariés, car la Caisse de compensation n'existait pas encore. Le simple soldat, qui effectua en moyenne 500 jours de service actif, ne gagnait rien pendant ce temps-là, car il n'existait pas encore d'allocations pour perte de gains. De plus, l'Etat n'avait pas prévu le rationnement de la nourriture et des marchandises au début de la guerre. Ce n'est qu'en 1917 que le rationnement général fut imposé. Les années de la Grande Guerre furent donc l'âge d'or des spéculateurs et des trafiquants du marché noir et elles furent aussi une aubaine pour les paysans qui possédaient beaucoup de terres. Par contre, la masse des salariés se vit confrontée à la faim et à la misère. En 1918, le 17 % de la population suisse dut être soutenu par l'Etat qui était déjà fortement endetté et qui, pour cette raison, avait été contraint d'introduire en 1915 le premier impôt fédéral direct. Le comble du désespoir vint en 1917-1918 avec la grippe qui coûta la vie à 25 000 personnes en Suisse.

C'est dans ce contexte que la jeune Gilberte Montavon vécut la Grande Guerre. Vivant près d'une frontière menacée, au milieu d'une masse d'hommes désespérés, elle voyait le malheur et la détresse de beaucoup de gens. Elle opposait à cette misère sa personnalité et ses dons : son talent pour entrer en contact avec les gens sans perdre son autorité naturelle, sa mémoire fabuleuse des personnes et des noms, sa capacité de par-

ler et le français et l'allemand. Ce bilinguisme était, et est toujours, un atout important pour la population du Jura.

La renommée de la jeune Gilberte était telle que le chanteur et musicien Ladislaus Krupski décida de composer la fameuse chanson. Krupski est né à Zumikon en 1882, issu d'une noble famille polonaise qui avait fui le despotisme du tsar et avait immigré en Suisse. Il n'était pas seulement un compositeur et un chansonnier qui s'accompagnait au luth, mais aussi un musicologue s'intéressant à l'ethno-musicologie. Pour pouvoir mieux accéder à la population indigène de la Suisse primitive, il adopta le nom de «Hanns In der Gand», un nom typiquement uranais selon un roman de l'époque. Pendant la guerre, Krupski, alias In der Gand, rendait visite officiellement aux troupes pour leur apporter un peu de distraction et de divertissement grâce à ses dons musicaux. C'est ainsi qu'il entonna pour la première fois, le 11 octobre 1917 à l'Hôtel de la Gare de Courgenay, la fameuse chanson qu'il avait composée. Il ne semble pas nécessaire de décrire ici en détail les suites de ce concert...

Par contre, la structure du texte de la chanson mérite notre attention. Elle reflète bien la situation linguistique de la Suisse car, en termes rhétoriques, elle est macaronique, mêlant deux langues différentes. Le refrain est en français, mais les couplets sont en suisse-allemand. La chanson est donc un bon exemple d'un mélange franco-allemand confédéral qui a provoqué certaines moqueries collectives, mais ce mélange est, selon moi, encore aujourd'hui une richesse que ne possède pas un pays unilingue.

C'est avec cette chanson que commence la seconde vie de la «Petite Gilberte de Courgenay». Ce personnage mythique s'éloigne de plus en plus de Gilberte Montavon qui se maria après la Première Guerre mondiale avec un Suisse allemand, qui lui n'était d'ailleurs ni un soldat ni un officier. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle participa activement à «Heer und Haus», (en français «Armée et Foyer»), une association qui organisa la fameuse «Geistige Landesverteidigung» (en français «Défense spirituelle»). Le 2 mai 1957, Gilberte Schneider, née Montavon, mourut à Zurich.

Pendant ce temps, la «Petite Gilberte» de la chanson devenait une partie de la mémoire collective et auditive de la Suisse. Krupski, alias Hanns in der Gand, enregistra sa chanson sur un disque qui eut un grand succès dans une Suisse où le chant avait encore sa place dans la vie quotidienne.

La troisième vie de la «petite Gilberte» débute avec la pièce de théâtre dont le succès est décrit dans l'exposé de Damien Bregnard.

La quatrième vie de «Gilberte de Courgenay» commence avec la première du film de Franz Schnyder il y a soixante ans. C'est à Zurich, le 17 avril 1941, que l'évocation cinématographique de Gilberte de Courgenay est née. Le film fut un succès. Dans la statistique des semaines de

projection, il occupe la quatrième place de tous les films suisses produits entre 1938 et 1943. Bien sûr, le scénario ne correspond pas du tout à la vie réelle de Gilberte Montavon. Anne-Marie Blanc joue une jeune femme qui renonce à son amour pour un soldat d'Outre-Sarine. La vocation de la Gilberte de Courgenay du film est de garantir le bien-être des soldats à la frontière, une vocation qui exclut un bonheur privé. Le film vit de la présence de l'actrice Anne-Marie Blanc. Elle représente parfaitement une Suisse bilingue qui garde son identité romande tout en connaissant bien ces soldats un peu maladroits venus de la Suisse alémanique. C'est ce message-là qui touchait le public et beaucoup moins la description un peu naïve de la vie militaire. Car la Suisse alémanique était habituée au charme d'une langue allemande teintée d'accent français. C'était la manière de parler du général Guisan qui était vénéré dans toute la Suisse alémanique. On réalise trop peu en Suisse romande que le portrait du général Guisan était suspendu jusqu'il y a peu dans la plupart des restaurants de Suisse alémanique. Le général portait même le surnom de «Güsel Heiri», un nom irrespectueux à première vue, mais qui témoigne indirectement de la grande affection que le petit peuple alémanique portait à son général «welsch». En somme, «Gilberte de Courgenay» représente le sosie féminin du Général. En même temps, le film ne nous permet pas d'assister à une liaison éternelle entre la belle Romande et le beau Suisse alémanique. Leur relation reste dans les limites de la décence. C'est un contact interrompu par la culture linguistique, la raison et le respect.

Résumons brièvement les quatre vies de notre héroïne : premièrement la biographie réelle, celle de la jeune Gilberte Montavon pendant la Grande Guerre et la crise intérieure de la Suisse. Deuxièmement la «Petite Gilberte» de la chanson, troisièmement la Gilberte «théâtralisée» de 1939 et quatrièmement, la Gilberte du film de Franz Schnyder.

Célébrer la réouverture de l'Hôtel de la Gare, résidence de la Petite Gilberte, c'est maintenir un «lieu de mémoire» pour citer la formule classique de l'historien Pierre Nora. On peut se demander par conséquent : laquelle des quatre «Gilberte» faut-il choisir ? De ces quatre vies, ne naît-il pas une cinquième Gilberte pour ce lieu de mémoire ? Evidemment, cela devrait être une Gilberte qui séduise aussi les jeunes gens du XXI^e siècle. Ce ne sera donc pas la Gilberte ayant le rôle de bonne maman de trois cent mille soldats, de tous les officiers et de toute l'armée. L'armée fédérale a perdu son rôle d'école nationale et elle ne compte plus les trois cent mille soldats de la chanson ! En revanche, le souvenir d'un Etat qui essaie de gérer une grave crise et qui introduit une assistance sociale pour aider les démunis pourrait être un thème de notre lieu de mémoire, surtout à notre époque où l'on se plaît à réduire le service public. La *Petite Gilberte* de Hanns In der Gand pourrait nous rappeler qu'il y eut un temps où chanter faisait partie du quotidien. Aujourd'hui,

nous ne chantons plus, nous écoutons et nous consommons, mais pourquoi ne pas imaginer une *Petite Gilberte* renouvelée, avec un texte moins militaire, tout en gardant la mélodie entraînante?

23 C'est surtout la quatrième Gilberte du film qui semble intéressante pour donner une fonction à ce lieu de mémoire. Une personne qui garde sa propre culture et qui apprend en même temps une autre langue! Voilà un thème national et même européen. Le Jura est une région de contact entre la langue française et la langue allemande. Contrairement à l'Alsace, où l'histoire tragique de l'occupation nazie empêche jusqu'à nos jours une discussion objective de la question du dialecte alsacien, le Jura pourrait former ce qu'on appelle en ethnologie «un troisième espace», un espace de contact et d'échange, une sorte d'espace pour la «contrebande culturelle». D'après ce qui se dit à Bâle, c'est dans cette direction que s'engage aussi Monsieur Jean-François Roth, ministre en charge du Département de l'économie et de la coopération. Bien sûr, une partie de la population jurassienne pourrait craindre une «invasion» alémanique. Mais il ne s'agit pas, comme on l'a dit sur le mode ironique, de reconstruire le fameux Fritz des Rangiers... qui est d'ailleurs la création d'un sculpteur neuchâtelois! Gilberte de Courgenay permet plutôt de rappeler un fait moins connu de notre histoire nationale. N'est-il pas curieux que ce soient des personnalités de la Suisse romande qui nous ont aidés à surmonter les moments difficiles de notre histoire? Guillaume-Henri Dufour et Henri Guisan sont restés dans la mémoire collective, contrairement au général Ulrich Wille. Dans ce cadre masculin, la figure de Gilberte ajoute un côté féminin, tout en rappelant l'apport important de la Suisse romande à l'histoire nationale. Finalement, l'Hôtel de la Gare de Courgenay pourrait devenir un symbole des rapports entre deux cultures qui se rencontrent et qui se connaissent sans qu'elles doivent renoncer à leur identité. Cela serait une relation qui respecte la différence, tout en admettant – c'est le Bâlois qui parle – des petites taquineries entre voisins et voisines. Peut-être arriverions-nous alors à réaliser ce que Carl Spitteler disait dans son fameux discours de décembre 1914: «Nous devrions nous sentir unis sans être uniformes», ou bien, dans la version originale: «Wir sollten uns einig fühlen, ohne einheitlich zu sein.»

Traduction: Rosemarie Fagioli-Lehmann.

Troisième et dernier conférencier à entrer en scène, M. Damien Bregnard. M. Bregnard est né en 1969 et a passé son enfance dans son village d'origine, à Bonfol. C'est au Lycée cantonal de Porrentruy qu'il a obtenu son baccalauréat, en 1988. Il s'est inscrit ensuite à la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, pour étudier l'histoire, la littérature française et le journalisme. Son mémoire de licence, soutenu en 1996, a pour titre *Le régiment du prince-évêque de Bâle au service de France lors de la campagne de Corse (1768-1770)*; il a été récompensé du Prix Fritz Kunz décerné par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel; il a été publié dans la collection des Cahiers de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, institut auprès duquel M. Bregnard a occupé quelque temps la fonction d'assistant universitaire. Depuis lors, M. Bregnard a prêté son concours à la rédaction de quelques articles du Dictionnaire historique de la Suisse, il a obtenu un brevet d'enseignement secondaire – il exerce désormais la profession correspondant à ce diplôme – et a contribué à l'activité de sociétés telles que la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, les Archives industrielles et économiques jurassiennes et plus encore le Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, dont il est membre du bureau directeur. Il a entrepris au demeurant, à la demande de la Fondation qui nous accueille aujourd'hui, une étude consacrée à la petite Gilberte. On est donc en présence d'un fin connaisseur du sujet qui nous intéresse, et c'est pourquoi je ne tarderai pas davantage à lui passer la parole.